



COMMISSION DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST Dixième session
COMITÉ DES PÊCHES DE LA COPACO POUR LES PETITES ANTILLES Septième session
Bridgetown, Barbade, 24-27 octobre 2001
RAPPORT D'ACTIVITÉS DES GROUPES DE TRAVAIL AD HOC DE LA COPACO

I. Introduction

- La neuvième session de la Commission, tenue en septembre 1999, a noté avec satisfaction que les groupes de travail mentionnés ci-dessous avaient traité des thèmes considérés de la plus haute priorité et recommandé que ces groupes poursuivent leurs activités en tant que groupes de travail *ad hoc* :
 - Groupe de travail *ad hoc* sur la crevette et les poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes ;
 - Groupe de travail *ad hoc* sur la langouste blanche des Caraïbes, *Panulirus argus* ; et
 - Groupe de travail *ad hoc* sur le poisson volant des Caraïbes orientales.
- La Commission a également entériné la création du groupe de travail sur le strombe rosé, *Strombus gigas*, coordonné par le Conseil d'administration pour les pêches des Caraïbes.
- Au cours de la Neuvième session de la Commission, la délégation française, approuvant le nouveau mode de fonctionnement de la COPACO, a informé la Commission de la possibilité de son éventuel soutien pour certaines activités ciblées dans la région. Dans cet esprit, IFREMER (Martinique) a pris l'initiative de mettre en place le groupe de travail des Petites Antilles sur le développement durable de la pêche associée aux DGP..

II. Activités et résultats

Groupe de travail *ad hoc* de la COPACO sur la crevette et les poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes

- Le groupe de travail *ad hoc* sur la crevette et les poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes a tenu les réunions suivantes au cours de la période biennale envisagée :
 - Réunion du groupe de travail *ad hoc* des aménageurs et ministres de la pêche de la COPACO, Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago, 26-29 mars 2001. Les objectifs principaux en

étaient : étudier les résultats de l'évaluation des stocks et des analyses bio-économiques obtenus par le groupe de travail *ad hoc* dans les cinq dernières années ; envisager des mesures d'aménagement propres à l'utilisation durable des ressources halieutiques du plateau continental Brésil-Guyanes ; et, identifier des stratégies adéquates à la mise en œuvre d'une coopération efficace dans le domaine de la recherche halieutique et de l'aménagement des pêcheries dans le plateau continental Brésil-Guyanes.

- Quatrième atelier sur l'évaluation et la gestion des pêcheries de crevettes et de poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes, Cumaná, Venezuela, 2-13 octobre 2001. Les principaux objectifs en étaient : revoir et terminer l'évaluation des stocks commencée avant le début de l'atelier, portant sur les principales zones de pêche à la crevette et aux poissons de fond de chaque pays ou transfrontières et visant à estimer l'état des stocks de chacune des espèces, à analyser les implications des différentes options d'aménagement des pêcheries ; et, préparer un rapport écrit destiné aux décideurs des administrations nationales concernées.
- Ateliers nationaux sur l'aménagement des pêcheries, Brésil, Guyane française, Surinam, Guyana, Trinité-et-Tobago et Venezuela, juin/juillet 2000. Les principaux objectifs en étaient : communiquer les résultats des analyses scientifiques des groupes de travail *ad hoc* aux agents intéressés; stimuler et encourager la participation de ces derniers ; et lancer le dialogue sur les modalités de partenariat entre les instances de la pêches et celles de l'industrie.

5. La réunion des aménageurs et des ministres de la pêche du groupe, 26-29 mars 2001, peut être considérée comme la culmination de cinq années d'efforts du groupe de travail *ad hoc*. Les aménageurs se sont réunis les 26 et 28 mars et ont fait un nombre important de recommandations qui ont été soumises aux ministres lors de leur réunion, le 29 mars. Ces recommandations ont porté sur la situation des réserves de crevettes et de poissons de fond, l'aménagement des pêcheries, les modalités de coopération visant à améliorer l'efficacité du groupe de travail *ad hoc*, et les domaines prioritaires pour les travaux futurs.
6. À l'issue de leur réunion, les ministres ont émis le communiqué commun reproduit ci-dessous:
7. Nous, ministres chargés de la pêche et représentants participant à la Réunion du groupe de travail *ad hoc* des aménageurs et ministres de la pêche des pays membres de la COPACO, organisée par la FAO et le gouvernement de Trinité-et-Tobago, reconnaissons que parvenir à l'aménagement durable des pêcheries du plateau continental Brésil-Guyanes est de la plus haute importance pour la sécurité alimentaire de nos pays, pour atteindre les objectifs nationaux de développement économique et social fixés, et pour le bien-être et les conditions d'existence des personnes et des familles tributaires des activités de la pêche.
8. Nous sommes conscients qu'il est de notre devoir de faire en sorte que les ressources de la région, et particulièrement celles du plateau continental Brésil-Guyanes, soient utilisées et gérées de façon durable et acceptable du point de vue de l'environnement afin de continuer à satisfaire la forte demande de poissons destinés à la consommation dans notre région.
9. En vertu de quoi, nous réaffirmons notre engagement à mettre en oeuvre le Code de conduite pour une pêche responsable par l'application de politiques et de programmes visant à assurer la pérennité du secteur de la pêche.
10. Nous considérons que la Commission des pêches pour l'Atlantique centre-ouest (COPACO), faisant fi des barrières géographiques, culturelles et linguistiques existant dans la région, offre

aux pays une instance et un mécanisme de coopération pour l'aménagement et la conservation des pêcheries, et nous nous engageons à chercher les moyens de renforcer et soutenir la COPACO et le groupe de travail *ad hoc* sur la crevette et les poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes.

11. Nous constatons que nombre des ressources les plus importantes du plateau continental Brésil-Guyanes sont communes à plusieurs pays et qu'une approche régionale dans l'aménagement et la conservation des pêcheries est donc nécessaire, sur le modèle de celle proposée pour le plateau continental Brésil-Guyanes pour assurer une production halieutique durable.
12. Partant, nous reconnaissons et soutenons le rôle important joué par le groupe de travail *ad hoc*, dans le cadre de la COPACO, en tant que mécanisme efficace pour l'interaction des aménageurs et scientifiques de la pêche au niveau régional et pour la fourniture et l'échange d'informations et d'analyses essentielles à l'aménagement responsable de ces ressources précieuses.
13. Nous prenons bonne note de la situation des ressources halieutiques du plateau continental Brésil-Guyanes telle que décrite dans le rapport et les recommandations d'aménagement fournis par le Groupe de travail *ad hoc*.
14. Nous sommes préoccupés par le fait que ces documents font état d'une sur-exploitation de plusieurs des ressources halieutiques de la région et considérons avec intérêt les différentes suggestions faites pour y remédier. Nous nous engageons à prendre sérieusement en compte ces recommandations au moment de formuler les stratégies nationales de gestion de nos pêches.
15. Nous reconnaissons l'importance d'établir des objectifs clairs pour nos pêcheries afin de faciliter leur utilisation optimale et la nécessité d'informer et de consulter les pêcheurs et les industriels de la pêche pour la conception et la mise en œuvre des plans d'aménagement et des stratégies de la pêche.
16. Nous prenons bonne note du rapport de la réunion et réaffirmons notre détermination commune de continuer à soutenir le travail de nos organes de gestion des pêches, de créer ou de consolider ces entités le cas échéant. Nous soutenons d'ores et déjà leur entière participation aux activités du groupe de travail *ad hoc* de la COPACO.
17. Nous exprimons notre reconnaissance à la FAO pour l'aide fournie au Groupe de travail *ad hoc* de la COPACO, au gouvernement de Norvège, à DANIDA et au CFRAMP et prions la FAO et ces agences d'envisager de manière favorable la poursuite de leur aide au Groupe de travail *ad hoc*.
18. L'aide financière fournie au groupe de travail *ad hoc* lui a été assurée par le biais du projet mondial GCP/INT/648/NOR (FISHCODE) dont les fonds proviennent du gouvernement norvégien.

Groupe de travail *ad hoc* de la COPACO sur la langouste blanche des Caraïbes, *Panulirus argus*

19. Au cours de la période biennale le Groupe a organisé un atelier sur la gestion des pêcheries de la langouste blanche des Caraïbes (*Panulirus argus*) dans l'Atlantique centre-ouest, à Mérida, Mexique, du 4 au-8 septembre 2000. L'atelier poursuivait les travaux de deux ateliers nationaux antérieurs : Belize City, Belize, 21 avril - 2 mai 1997 et Mérida, Mexique, 1-12 juin 1998. Alors que ces deux premiers ateliers avaient abordé l'évaluation biologique et bio-

économique, celui de l'année 2000 s'est concentré sur la coopération régionale en matière de recherche et de gestion portant sur la langouste blanche des Caraïbes.

20. L'atelier 2000 s'est déroulé en deux phases. La phase préparatoire (4-5 septembre) et l'atelier de gestion (6-8 septembre). La phase préparatoire a donné lieu à quatre rapports sous-régionaux sur l'état des stocks et la recherche et la gestion. Les rapports contenaient une série d'informations mises à jour sur la langouste blanche en tant que ressource, sa pêche et sa gestion. Les rapports servirent de base de discussion lors de l'atelier de gestion qui regroupait des scientifiques et des décideurs (ministres et aménagés) impliqués dans l'aménagement des pêches.
21. L'atelier de gestion a donné lieu à nombre de conclusions et de recommandations sur la coopération régionale, les enjeux de l'aménagement, les données et les informations, la réglementation, le financement de la communication et la compétence institutionnelle pour l'aménagement des pêcheries.
22. Les conclusions et recommandations les plus importantes ont été les suivantes :
 - renforcement de la coopération entre les nations productrices de langoustes blanches de la région de la COPACO attendu le caractère commun de la ressource. Le Groupe de travail *ad hoc* de la COPACO représente un mécanisme approprié pour ce faire.;
 - poursuite des travaux du Groupe de travail *ad hoc* par le biais de l'organisation régulière d'ateliers sur les thèmes de l'évaluation des ressources et de l'aménagement, ce dernier aspect en particulier ;
 - établissement d'un fonds alimenté par les pays ainsi que par le secteur industriel de la langouste de ces pays si possible, permettant l'organisation régulières d'ateliers du Groupe de travail *ad hoc*. Les apports doivent être déterminés en fonction de critères consensuels. Il été proposé que la participation des pays soit de 5 000 à 10 000 dollars par pays en moyenne et que la FAO soit l'administrateur de ce fonds ;
 - préparation d'une stratégie régionale pour la recherche et la gestion portant sur la langouste blanche afin de définir les futures orientations et approches des pays et du Groupe de travail *ad hoc* ;
 - proposition de donner à la COPACO le rôle officiel de coordinateur de la recherche et de la gestion de la langouste blanche des Caraïbes ;
 - responsabilisation en première instance de chacun des pays dans la gestion durable de la langouste blanche même si la ressource est partagée ;
 - harmonisation des mesures d'aménagement des pays quand cela est possible ;
 - tenue d'ateliers nationaux dans chacun des pays pour diffuser les résultats des analyses scientifiques émanant du Groupe de travail *ad hoc* ; et
 - accord pour mettre en place, dans chacun des pays, un système cohérent et durable de collecte de données. Il serait souhaitable que ces systèmes soient standardisés dans l'ensemble de la région attendu la nature transfrontières-de la ressource au sein des Caraïbes.

23. L'aide financière fournie au groupe de travail *ad hoc* lui a été assurée par le biais du projet mondial GCP/INT/648/NOR (FISHCODE) dont les fonds proviennent du gouvernement norvégien.

Groupe de travail *Ad hoc* des Caraïbes orientales de la COPACO sur le poisson volant

24. Ce groupe de travail a donné la possibilité aux sept états insulaires participants de développer une approche coopérative de la gestion d'une ressource pélagique importante localement et qu'ils ont en commun. Lors de sa première réunion, le Groupe a commencé à réaliser des analyses descriptives et prospectives des informations dont il disposait. Lors de la deuxième réunion, Barbade, 8-12 janvier 2001, des analyses complémentaires ont été entreprises visant, notamment, à standardiser le taux de capture et à examiner les tendances spatiales et temporelles des captures et de l'effort de pêche. Les éléments disponibles étant insuffisants, la tentative de standardisation de l'effort de pêche n'a pu être concrétisée.

25. Il a été recommandé que les pays membres améliorent leurs systèmes de collecte de données et que des études soient menées à la Barbade et à Tobago afin de quantifier les écarts de prises par jour/ et par bâtiment et ceux qu'affichent les taux de capture en fonction des différents types de navires.

26. Le Groupe de travail a observé que un petit nombre des pays participants seulement s'étaient dotés de plans d'aménagement formels et a formulé les grandes lignes d'un projet pour aider les pays dans la formulation de leurs propres plans dans le contexte sous-régional. Le Groupe a également approuvé les grandes orientations d'un plan d'aménagement sous-régional portant sur le poisson volant et a demandé l'assistance technique de la COPACO pour son développement ultérieur.

Groupe de travail sur le strombe rosé, *Strombus gigas*

27. La Première conférence internationale sur le Strombe rosé s'est tenue à San Juan, Porto Rico en 1996, donnant lieu à la "Déclaration de San Juan", par laquelle les pays accordaient de coopérer pour la gestion durable de la ressource *Strombus gigas*. Depuis la première conférence internationale sur le strombe rosé, les manifestations suivantes se sont déroulées, coordonnées et soutenues par le Conseil d'administration pour les pêches des Caraïbes.

- Forum des pêcheries régionales des Caraïbes du sud-ouest, Île de San Andres, février 1997, donnant lieu à la "Déclaration de San Andres", par laquelle il était accordé de développer une stratégie régionale d'aménagement pour certaines pêches des Caraïbes y compris celle au *Strombus gigas*.
- Réunion du Groupe de travail sur le strombe rosé, Costa Rica, juillet 1997 ;
- Réunion internationale Jamaïque-Honduras sur le strombe rosé, Honduras, novembre 1997 ;
- Réunion internationale pour l'aménagement des pêcheries de strombe rosé, République dominicaine, mars 1998 ;
- Atelier d'évaluation sur le strombe rosé, Belize, mars 1999 ;
- Réunion internationale Jamaïque-Honduras sur le strombe rosé, Jamaïque, mars 2000;
- Réunion internationale Jamaïque-Honduras sur le strombe rosé, Honduras, août 2000 ; et
- Deuxième conférence internationale sur le strombe rosé, République dominicaine, juillet 2001.

Groupe de travail des Petites Antilles sur le développement durable de la pêche associée aux DGP.

28. Ce Groupe s'est réuni pour la première fois à IFREMER, Martinique, du 8 au 11 octobre 2001. Ses objectifs principaux étaient : échanger des informations sur les expériences nationales de dispositifs de groupement de poissons (DGP) ; examen des aspects techniques et scientifiques impliqués dans la construction et le déploiement de ces dispositifs ; et, promotion de la coopération régionale pour le développement durable de la pêche associée aux DGP dans les Petites Antilles.

III. Rapports

29. Les rapports suivants ont été publiés ou sont en cours de publication :

Groupe de travail *ad hoc* de la COPACO sur la crevette et les poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes :

- Rapport de la Réunion des aménageurs et ministres de la pêche du Groupe de travail *ad hoc* de la COPACO sur la crevette et les poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes, Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago, 26-29 mars 2001. *FAO Fisheries Report*. No. 650. Rome, FAO, 2001. 381p.
- Quatrième atelier sur l'évaluation et l'aménagement des pêcheries de crevettes et de poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes, 2-13 octobre 2000, Cumana, Venezuela. **Regional reviews and National Management reports**. *FAO Fisheries Report* No. 651. Rome. FAO, 2001. 152p.
- Rapport de l'atelier national sur l'aménagement des pêcheries au Surinam et de la réunion de suivi], Paramaribo, Surinam, 21-22 juin 2000 et 11 juillet 2000. Projet FAO/FISHCODE, GCP/INT/648/NOR. Rapport de terrain F-12 (Neerl et Angl). Rome, FAO, 2000, 23p.
- Rapport de la Réunion nationale sur les pêcheries de crevettes et de poissons de fond du Plateau Guyano-Brésilien, Cayenne, 16 juin 2000. Programme de Coopération FAO/Norvège, GCP/INT/648/NOR. Rapport de terrain F-11 (Fr). Rome, FAO, 2000, 6p.
- Seminário Nacional sobre Pesca de Camarão e Peixes Demersais na Costa Norte do Brasil (Rapport de l'atelier national sur les pêcheries de crevettes et de poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes), Belém, Brésil, 14 juin 2000. Projet FAO/FISHCODE, GCP/INT/648/NOR., Rapport de terrain F-10 (Port). Rome, FAO, 2000, 22p.
- Rapport de l'atelier sur les pêcheries de crevettes et de poissons de fond dans la région atlantique du Venezuela), Cumaná, Venezuela, 5 mai 2000. Programme de coopération gouvernementale FAO/Norvège, GCP/INT/648/NOR. Rapport de terrain F-9 (Esp). Rome, FAO, 2000, 9p.
- Rapport de l'atelier national sur les pêcheries de crevettes et de poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes, Couva, Trinité, 2-3 mai 2000. Projet FAO/FISHCODE, GCP/INT/648/NOR. Rapport de terrain F-8 (Angl). Rome, FAO, 2000, 22p.
- Rapport de l'atelier national sur les pêcheries de crevettes et de poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes), Mon Repos, Guyana, 27-28 avril 2000. Projet FAO/FISHCODE, GCP/INT/648/NOR. Rapport de terrain F-7 (Angl). Rome, FAO, 2000, 16p.

- Rapport du troisième atelier sur l'évaluation des pêcheries de crevettes et de poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes, Belém, Brésil, 24 mai – 10 juin 1999. *FAO Fisheries Report*. No. 628. Rome, FAO. 2000, 206p.
- Rapports nationaux présentés et rapports sur l'évaluation des stocks préparés lors de l'atelier CFRAMP/FAO/DANIDA sur l'évaluation des pêcheries de crevettes et de poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes, Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago, 7-18 avril 1997. *FAO Fisheries Report*. No. 600. Rome, FAO. 1999, 200p.
- Rapport de la quatrième Réunion du Groupe de travail ad hoc sur la crevette et les poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes de la COPACO et de l'atelier de spécification du sous-projet du CFRAMP sur la crevette et les poissons de fond, Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago, 8-12 janvier 1996. *FAO Fisheries Report*. No. 544. FAO, Rome, 1996, 43p.
- Rapport national et sélection de communications présentés lors de la Quatrième réunion du Groupe de travail ad hoc sur la crevette et les poissons de fond du plateau continental Brésil-Guyanes de la COPACO et de l'atelier de spécification du sous-projet du CFRAMP sur la crevette et les poissons de fond, Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago, 8-12 janvier 1996. *FAO Fisheries Report*. No. 544, Supplément. FAO Port-of-Spain, 1997, 248p.
- Rapport du troisième Atelier sur la modélisation biologique et économique des ressources de crevettes du plateau continental Brésil-Guyanes, Paramaribo, Surinam, 22-25 juin 1992. *FAO Fisheries Report*. No. 526. FAO, Rome, 1992, 24p.
- Rapports nationaux et sélection de communications présentés lors du Troisième atelier sur la modélisation biologique et économique des ressources de crevettes du plateau continental Brésil-Guyanes, Paramaribo, Surinam, 22-25 juin 1992. *FAO Fisheries Report*. No. 526 Supplément, Rome, FAO, 1995, 200p.

Groupe de travail ad hoc de la COPACO sur la langouste blanche des Caraïbes, *Panulirus argus*;

- Rapport de l'atelier sur l'aménagement des pêcheries de langouste blanche (*Panulirus argus*) des Caraïbes de la COPACO, Mérida, Mexique, 4-8 septembre 2000. *FAO Fisheries Report*. No. 643. Rome, FAO, 2001. 66p.
- Rapport des ateliers régionaux FAO/DANIDA/CFRAMP/COPACO sur l'évaluation de la langouste blanche des Caraïbes (*Panulirus argus*), Belize City, Belize, 21 avril – 2 mai 1997 et Mérida, Mexique, 1-12 juin 1998. *FAO Fisheries Report*. No. 619. Rome, FAO, 2001. 381p.

Groupe de travail ad hoc de la COPACO sur le poisson volant des Caraïbes orientales

- Rapport de la première rencontre du Groupe de travail ad hoc de la COPACO sur le poisson volant des Caraïbes orientales), Bridgetown, Barbade, 22-24 septembre 1999. *FAO Fisheries Report*. No. 613., Port-of-Spain, FAO, 1999, 45p.
- Rapport de la deuxième rencontre du Groupe de travail ad hoc de la COPACO sur le poisson volant des Caraïbes orientales), Bridgetown, Barbade, 8-12 janvier 2001. *FAO Fisheries Report*. No. -----. Port-of-Spain, FAO, 2001. (en cours de publication)

IV. Action suggérée à la Commission

30. La Commission est invitée à étudier et à commenter les activités des groupes de travail *ad hoc* et à fournir des orientations pour les travaux futurs des groupes. Pour ce faire, la Commission devrait également prendre connaissance du rapport de la première réunion du groupe consultatif scientifique de la COPACO, Document COPACO/X/01/7.